

Les migrations d'étudiants entre les aires urbaines : Dijon, Besançon, Paris et Lyon attractives

Les étudiants sont à l'origine d'un quart des déménagements entre les aires urbaines de la région. Les deux sites universitaires de Dijon et Besançon attirent de nombreux étudiants. Ils structurent le territoire en deux bassins de recrutement dont les contours correspondent à ceux de leurs académies respectives. Les mobilités d'étudiants entre les deux académies sont de faible volume.

Les départs d'étudiants, 15 500 en cinq ans, vers des aires urbaines extérieures à la région sont plus nombreux. Ils sont loin d'être compensés par les 8 000 arrivées de jeunes venant poursuivre leurs études dans l'une des aires urbaines de la région.

Mélanie Bouriez, David Brion (Insee)

En France, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur est très concentrée dans les chefs-lieux des 26 circonscriptions académiques, où sont implantés des pôles universitaires. Elle s'appuie aussi sur d'autres structures, davantage réparties sur le territoire comme les antennes d'université,

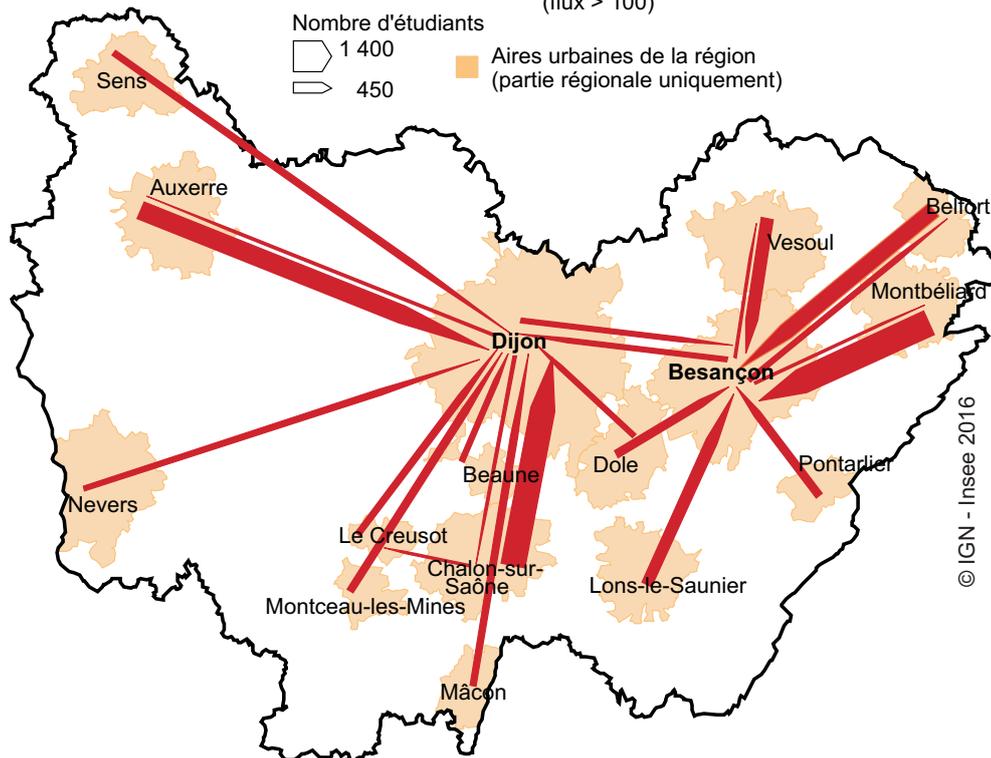
les classes post-baccalauréat de lycées, les écoles spécifiques d'ingénieurs, de commerce, de la justice, de la santé ou du social.

Dans ce contexte, de nombreux jeunes de Bourgogne-Franche-Comté déménagent pour poursuivre des études dans

l'enseignement supérieur. Entre 2003 et 2008, près de 10 800 sont restés dans la région mais ont changé d'aire urbaine, près de 15 500 l'ont quitté et 8 000 viennent d'autres régions. Ces mobilités révèlent des interdépendances entre les grandes villes et leur analyse est de nature à éclairer les stratégies pédagogiques et de développement.

1 Des migrations vers Dijon et Besançon au moment des études supérieures

Migrations résidentielles : flux 2003-2008 d'étudiants du supérieur à l'intérieur de la région et entre les aires urbaines (flux > 100)



Source : Insee, RP 2008 exploitation complémentaire.

Dijon et Besançon attirent les étudiants de leur académie

Les étudiants sont à l'origine d'un quart des déménagements entre les aires urbaines de la région. Dans trois cas sur quatre, leurs mobilités ont pour but de rejoindre une formation de premier cycle universitaire ou de niveau équivalent. Ces mobilités estudiantines jouent ainsi un rôle clé dans la redistribution de la population au sein de la région. Pour une même offre de formation, proximités spatiales mais aussi territoriale interviennent fortement sur la destination choisie. Les deux sites universitaires de Dijon et Besançon attirent de nombreux étudiants (figure 1). Ils structurent le territoire en deux bassins de recrutement dont les contours correspondent à ceux de leurs académies respectives, c'est-à-dire à ceux des anciennes régions de Bourgogne et de Franche-Comté. Ainsi, 26 200, soit 59 % des étudiants bourguignons, résident en 2012 dans l'aire urbaine de Dijon. De la même façon, 18 200, soit 52 % des étudiants franc-comtois habitent l'aire urbaine de Besançon.

Peu d'échanges d'étudiants entre les académies de Dijon et de Besançon

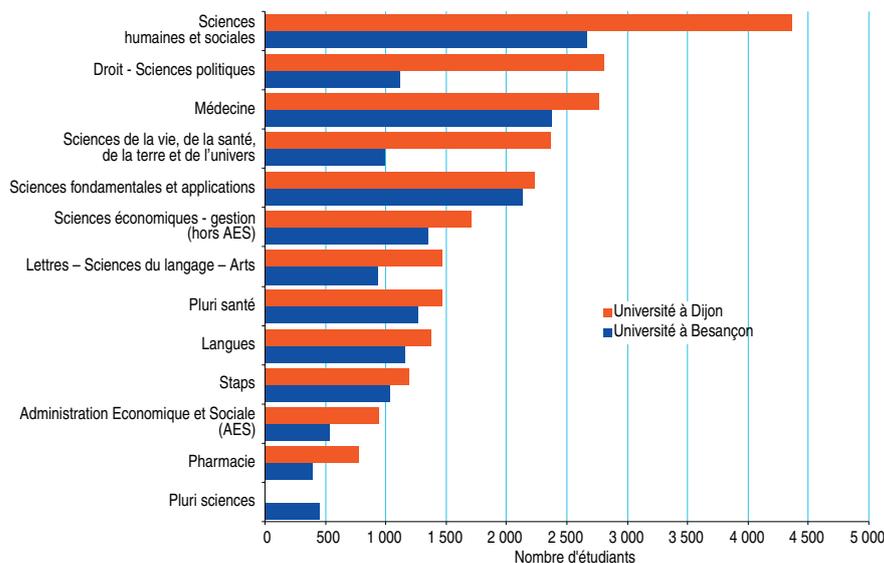
Dijon et Besançon offrent une large palette de formations et celles dispensées sur les deux sites universitaires sont assez comparables (figure 2). Les mobilités d'étudiants sont donc de faible volume entre l'académie de Dijon et celle de Besançon. En cinq ans, 880 étudiants ont ainsi déménagé d'une aire urbaine franc-comtoise vers une aire urbaine bourguignonne et près de 620 ont opéré une mobilité en sens inverse. Les migrations entre l'aire de Dijon et celle de Besançon sont limitées à 250 étudiants environ dans chacun des deux sens, soit moins de 1,5 % de la population étudiante totale des aires concernées.

Les jeunes « Dolois » s'installent de préférence à Besançon

Entre Dijon et Besançon, l'aire urbaine de Dole propose une offre de formation supérieure restreinte à des brevets de techniciens supérieurs, un institut de formation en soins infirmiers et une école de management commercial. Cette offre n'est pas susceptible de retenir tous les jeunes à l'issue du baccalauréat. Ces derniers privilégient les deux sites universitaires les plus proches, ceux de Dijon et Besançon pour entamer leurs études supérieures. À distance égale, ces

2 Une offre diversifiée de formations universitaires à Dijon et à Besançon

Répartition des étudiants universitaires scolarisés à Dijon et à Besançon selon la discipline étudiée



Sources : Traitement Insee ; Rectorat de Dijon, Sise (année universitaire 2014-2015).

jeunes « Dolois » ont tendance à rester dans leur académie d'origine et à s'installer de préférence à Besançon plutôt qu'à Dijon. Ainsi, 21 % des jeunes issus de l'aire urbaine de Dole suivent leurs études sur Besançon, 13 % sur Dijon.

Des départs d'étudiants vers Paris, Lyon

En cinq ans, 15 500 étudiants ont quitté les aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté pour en rejoindre d'autres, en France métropolitaine. Près de la moitié habitaient auparavant l'aire urbaine de Dijon (4 400) ou celle de Besançon (2 700). Ils rejoignent principalement les aires urbaines voisines au premier rang desquelles figurent trois aires englobant des métropoles, celles de Paris, Lyon et dans une moindre mesure Strasbourg : 3 700 étudiants de la région ont ainsi déménagé sur Paris, 3 100 sur Lyon et 1 300 sur Strasbourg (figure 3). Ces départs ne relèvent pas de la même logique. Sur Lyon et Strasbourg, ils s'effectuent dès le premier cycle de l'enseignement supérieur. Sur Paris, ce sont davantage des poursuites d'études au-delà du second cycle.

Sens et Auxerre sont très tournés vers Paris. Toutefois, les étudiants de ces deux aires privilégient leur académie d'origine à la proximité géographique avec Paris. Dijon reste ainsi leur destination première : l'accès au logement y est plus aisé et moins onéreux. De la même façon, les jeunes issus de l'aire urbaine de Lons-le-Saunier vont davantage s'installer sur Besançon que sur Lyon, pourtant proche.

En revanche les jeunes originaires des aires urbaines de Mâcon et Nevers privilégient davantage la proximité spatiale et s'installent en priorité sur Lyon pour les premiers, sur Clermont-Ferrand pour les seconds plutôt que sur Dijon.

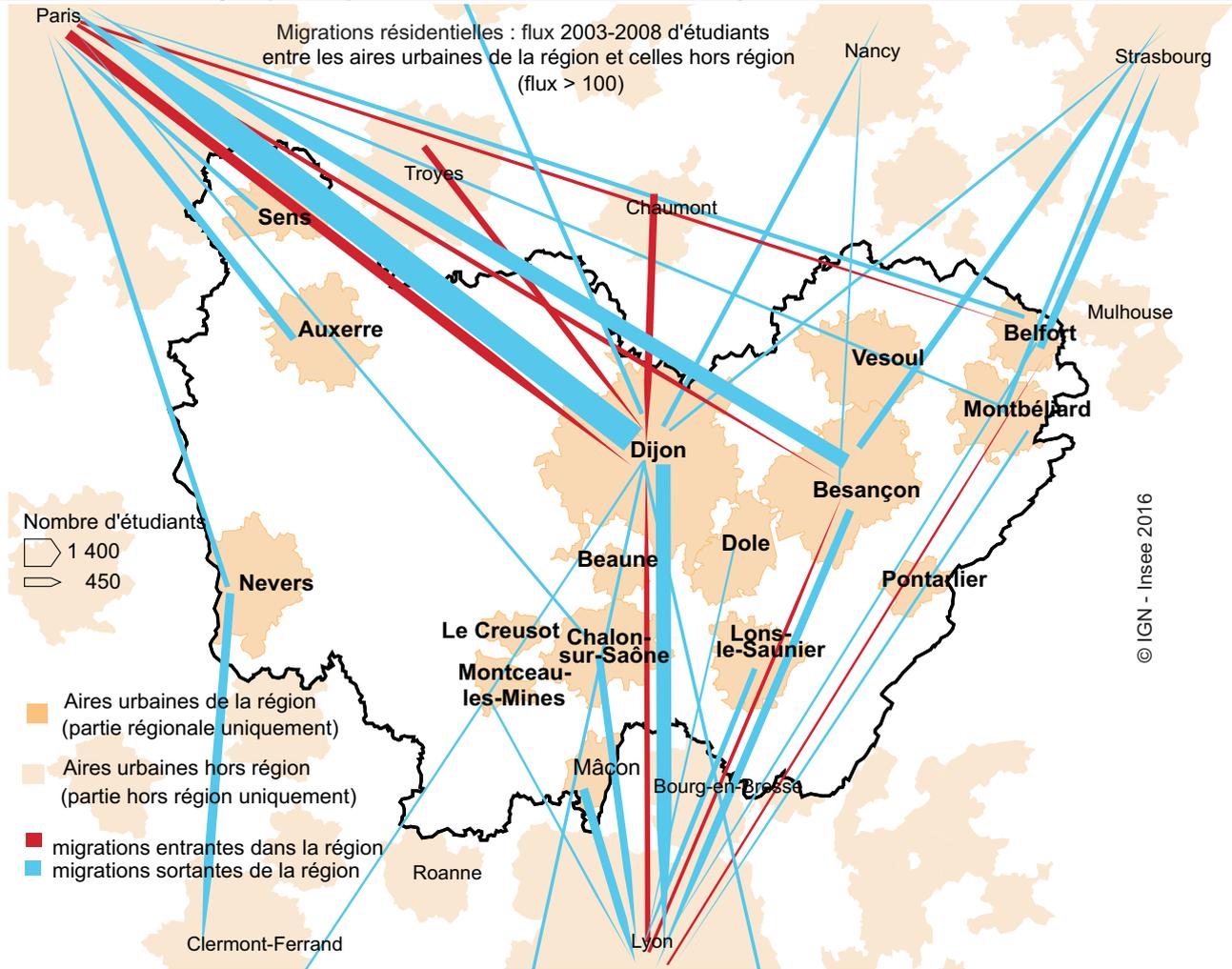
Des arrivées en provenance des aires voisines

Les arrivées sont loin de compenser les départs. En sens inverse, 8 000 jeunes en provenance d'aires urbaines extérieures sont venus, entre 2003 et 2008, poursuivre des études dans les aires urbaines de la région. Parmi eux, les 3 200 installés sur Dijon viennent surtout des aires urbaines voisines, celles de Paris, Lyon, Troyes et Chaumont ; de même 1 600 ont déménagé sur Besançon, venant pour la plupart de Paris et de Lyon.

Ces arrivées sont favorisées par la présence dans la région d'écoles sur concours (écoles d'ingénieurs..) et de formations rares dont certaines sont uniques en France comme l'école des greffes ou celle des cadres sages-femmes à Dijon, les écoles nationales de police à Montbéliard et à Sens. ■

Pour faciliter la lecture, les aires urbaines sont souvent désignées par le nom de leur ville-centre.

3 Des étudiants de la région partent pour suivre leurs études sur Paris et Lyon



Source : Insee, RP 2008 exploitation complémentaire.

Pour en savoir plus

- Léger M., Boudaquin A., Weinachter F., « La moitié des diplômés du supérieur, natifs de Bourgogne-Franche-Comté vivent dans une autre région », *Insee Flash Bourgogne* n° 26, juin 2015 et *Insee Flash Franche-Comté* n°12, juin 2015 ».
- Degorre A., « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », *Insee Première* N° 1 557, juin 2015.